

Actuel

Regards croisés sur le surendettement

Différent·e·s spécialistes interrogent l'endettement sous l'angle d'un « risque social ». Iels dessinent ainsi de nouvelles pistes de réflexion, politiques et sociales, pour un avenir assaini.

Texte : Caroline Henchoz, Université de Fribourg et HES-SO Valais-Wallis,
Tristan Coste, Université de Fribourg et HES-SO Valais-Wallis, et Fabrice Plomb, Université de Fribourg

Depuis plusieurs années, l'augmentation de l'endettement des individus et des ménages est devenue source d'inquiétude. Alors que la plupart des pays voisins proposent des solutions juridiques pour sortir du surendettement, il n'en est rien en Suisse. A travers le prisme de différents domaines, cet ouvrage collectif démontre l'urgence sociale et politique de s'emparer de cette problématique.

Selon la Commission européenne (2008), un ménage est surendetté lorsque les ressources existantes et attendues sont

insuffisantes pour répondre à ses engagements financiers sans diminution de ses standards de vie. Cette définition a l'inconvénient d'ignorer les ménages qui se privent de soins et de nourriture pour honorer leurs factures. Elle ferme les yeux sur ceux qui s'endettent de plus en plus pour maintenir, pendant un certain temps au moins, leurs standards de vie.

Cet ouvrage propose de distinguer l'endettement, qui n'induit pas de conséquences négatives pour les ménages et les individus, de l'endettement problématique. Ce dernier



implique une baisse du niveau de vie mais ne conduit pas forcément à l'insolvabilité des débiteurs-rices. Enfin, le surendettement renvoie au fait de perdre la maîtrise de ses dettes, sans possibilité claire d'action ou de perspective de sortie.

Attention aux arriérés de paiement

Si les enquêtes menées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent qu'en Suisse 40% de la population vit dans un ménage comptant au moins une dette, il est encore difficile de mesurer le surendettement.

D'après les données de l'OFS et du Panel suisse de ménages, les arriérés de paiement (notamment en matière d'impôt et d'assurance-maladie) sont les types de dettes les plus problématiques. Elles touchent les personnes les plus précaires et ont des conséquences bien plus négatives sur le bien-être personnel que les emprunts ou les crédits. Cette situation est préoccupante : disposer d'une marge de manœuvre financière et se sentir bien sont des éléments essentiels pour parvenir à faire face à ses dettes et à les maîtriser.

A qui la faute ?

Ce livre collectif invite à dépasser l'explication purement individuelle, qui se limite souvent à relever les déficits de la personne surendettée en matière de ressources économiques ou de compétences financières. Malgré des mesures de protection des consommateurs-ices, différents processus favorisent en effet l'entrée dans le surendettement et réduisent la capacité individuelle à pouvoir gérer ses dettes.

Plusieurs de ces processus sont liés à l'absence de législation. Par exemple, les caisses-maladie peuvent exiger des jeunes adultes le règlement des arriérés de primes que leurs parents n'avaient pas payées quand ils étaient mineur-e-s. D'autres règlements, au contraire, contribuent à renforcer les difficultés économiques des personnes endettées comme le fait de ne pas pouvoir opter pour une caisse-maladie meilleure marché en cas de primes impayées.

L'application de la loi est parfois lacunaire. Par exemple, la loi fédérale sur le crédit à la consommation exige le contrôle obligatoire de solvabilité avant d'octroyer un crédit. Dans la pratique, des frais sont sous-évalués, voire non intégrés, dans le calcul. De plus, certains crédits (les prêts supérieurs à 80 000 francs) ou le cumul de petits crédits sont exclus de cette loi.

La quadrature du cercle

Les réactions face à un endettement sont multiples. Certaines personnes vont être dans le déni et tenter de cacher leur situation. D'autres vont s'isoler, incapables de réagir face à ce qui leur paraît insurmontable. D'autres encore vont chercher des solutions. Elles doivent alors affronter des mécanismes administratifs qui peuvent renforcer leurs difficultés.

La poursuite, la saisie et les mesures pour se désendetter se révèlent inefficaces pour permettre une sortie durable du surendettement.

Il faut faire face à la honte éprouvée et aux regards désapprobateurs. Il s'agit aussi de décoder un langage administratif peu clair et de se confronter à des procédures inadaptées aux situations urgentes.

Pour ceux qui ne trouvent pas de solution, la mise en réquisition de poursuite marque souvent le début d'un long processus de surendettement. Ce livre montre qu'il y a une imprescriptibilité des dettes en Suisse. La poursuite, la saisie et les mesures pour se désendetter, comme la procédure concordataire ou le règlement amiable, se révèlent inefficaces pour permettre une sortie durable du surendettement.

Il est d'autant plus difficile de s'en sortir qu'en Suisse la responsabilité de l'application du droit est laissée aux consommateurs-ices. L'absence de jurisprudence au niveau fédéral ou l'obligation d'avancer les frais de justice contribuent à leur isolement face aux créancier-ère-s. Il en va de même pour le manque de pratique judiciaire des professionnel-le-s du droit qui n'ont pas un réel intérêt économique à défendre les débiteurs-ices. Une fois le salaire saisi, le cycle du surendettement s'enchaîne inexorablement. Les impôts courants n'étant pas intégrés dans le calcul du minimum vital, les personnes continuent de s'endetter, quand bien même une partie importante de leurs revenus servirait à rembourser leurs créancier-ère-s.

Bibliographie

Henchoz, C.; Coste, T.;
Plomb, F. (dir.) (2021).

Endettement et surendettement en Suisse : regards croisés

Verschuldung und Überschuldung in der Schweiz: Interdisziplinäre Blickwinkel.

Paris. L'Harmattan



S'en sortir

Dans une configuration aussi complexe et difficile, chercher de l'aide auprès de professionnel-le-s du désendettement et de la gestion de dette est essentiel. Pour entrer dans une procédure de désendettement, il est nécessaire de remplir certaines conditions de revenu et de stabilité de situation professionnelle et familiale. Il existe toutefois aussi de l'aide pour stabiliser un endettement et éviter qu'il ne s'accroisse.

Vers un nouveau départ ?

Dans un contexte néolibéral où l'économie fonctionne grâce à l'endettement privé, la prévention, l'information et la législation sont des atouts essentiels pour maîtriser le surendettement. S'inspirer de la législation des pays voisins pour offrir la possibilité d'un nouveau départ (l'annulation de la dette) est une piste qui est en cours de discussion au niveau fédéral.

Des expériences-pilotes, comme le prélèvement des impôts à la source dans le canton de Bâle-Ville ou le repérage précoce du surendettement par le biais de demandes d'avance de salaire auprès des employeur-se-s, sont autant de pistes d'action explorées dans cet ouvrage et à implanter plus largement. •

Cet article est
proposé en
collaboration
avec REISO.



Parlons cash

L'État de Vaud lance une campagne pour lutter contre le surendettement et apporter conseil et appui en cas de difficultés. Une permanence téléphonique est assurée par des professionnel-le-s spécialisé-e-s. Les prestations sont gratuites et l'anonymat y est garanti.

● parlons-cash.ch

Tél.: 0842 432 100

Brèves

Soutien aux proches de personnes dépendantes

En Suisse, plus de 500 000 personnes sont touchées par les problèmes d'alcool d'un-e membre de leur famille. Menacées dans leur santé psychique et physique, elles sont une minorité à chercher de l'aide. À travers un nouveau site et des vidéos explicatives, la fondation Addiction Suisse propose des outils pour faire face aux difficultés.

● proches-et-addiction.ch

Campagne « Hommes dans le social »

Les professions sociales sont aussi des professions d'hommes. C'est ce que souligne la campagne nationale de *männer.ch*, qui présente des hommes dans des professions sociales et lutte contre les stéréotypes de genre.

● hommes-dans-le-social.ch

Droits des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire

Dans la pratique, la question du droit des personnes du domaine de l'asile aux prestations des assurances sociales est omniprésente. Pour la première fois, une vue d'ensemble réalisée par la collaboration interinstitutionnelle (CII) répond aux interrogations à ce sujet. Les professionnel-le-s peuvent s'épargner des investigations laborieuses et exercer rapidement un droit à des prestations sociales.

● iiz.ch

Accueil extra-familial pour enfants en situations de handicap

Procap Suisse a réalisé une analyse nationale de l'accueil extra-familial pour les enfants en situations de handicap en âge préscolaire. Les résultats ont été publiés dans un rapport et discutés avec des professionnel-le-s de la petite enfance et de l'éducation spécialisée. Au niveau local et national, Procap continue de s'engager pour une offre d'accueil extra-familial non discriminatoire et pour le financement public des coûts supplémentaires dus au handicap.

● procap.ch/publications

Save-the-date : The People's Global Summit

Du 29 juin au 2 juillet 2022, The People's Global Summit rassemble des représentant-e-s des communautés, des organisations mondiales, des responsables gouvernementaux-ales, des professionnel-le-s de la santé et du travail social, des syndicats, des militant-e-s de l'environnement, ainsi que des personnes concernées. Ce sommet se tiendra avant le High-Level Political Forum des Nations Unies en juillet 2022. Ses conclusions seront remises aux Nations Unies et aux dirigeant-e-s du monde. La Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW) co-organise ce sommet.

● newecosocialworld.com